

éis Gemeng



Fluessweiler

KlimaPakt

meng Gemeng engagéiert sech

Teleflax

Info vun "éis Gemeng Fluessweiler", erausgin vum Schäfferot
26. August 2015

www.flaxweiler.lu

4/2015
Info 70



KLIMATEAM VUN DER GEMENG FLUESSWEILER

MOTOR VUM PROZESS

„VIRREIDERROLL AN DER ENERGIE- A KLIMASCHUTZPOLITIK STAERKEN“

v.l.n.r. Ernest Apel (Conseiller/Président Umweltkommissioun) - Jos Roeser (Gemeungebierger)
- Fernand Ley (Schäffen) - Thierry Schaack (Klimaberoder) - Pascal Lorrang (Service Technique)
Kontakt: technique@flaxweiler.lu

GEMEINDERATSSITZUNG VOM 17. Juli 2015

Einberufung am 10. Juli 2015; mitzugestellte
Unterlagen: 38 Seiten

Anwesend: Bürgermeister WEIRICH Théo,
Schöffe JANS-FUSENIG Juliette, Schöffe LEY
Fernand

Räte ZAHLEN Jacques, LUDWIG Jean, APEL
Ernest, BARTHELMY Roger und SADLER Jean-
Marie

Sekretär: SCHONS Raymond

Zahl der Zuhörer: 1

1) Einnahmeerklärungen

4 Einnahmeerklärungen betreffend den Haushalt
2015 in Höhe vom insgesamt 14.735,42 €
(Verkauf eines gemeindeeigenen Grundstücks an
die Konsorten TONDT aus Gostingen 4.700,00 €;
Kanzleitanlagen 46,00 €; Holzverkauf 9.681,92 €;
Einnahme aus dem Recyclingcenter 307,50 €)
werden vom Gemeinderat genehmigt.

Gemäss Artikel 20 des Gemeindegesetzes
nehmen die Schöffen JANS-FUSENIG J. und LEY
F. an dieser Abstimmung nicht teil.

(einstimmig)

2) Gutachten über die Absicht des Kulturministeriums das Gehöft, gelegen 30, rue Langheck in Beyren, auf die Zusatzliste der nationalen Monumente einzutragen.

Der Gemeinderat ist mit besagter Eintragung ein-
verstanden. Das Wohnhaus kann jedoch nur als
Einfamilien-Wohnung genutzt werden.

(einstimmig)

3) Vereinbarung mit der POST zwecks temporärer Zurverfügungstellung eines Geländes in Gostingen (beim Wasserbehälter) für die Installierung einer Funkantenne (Renita)

Im Zusammenhang mit dem luxemburgischen
Ratsvorsitz der Europäischen Union sowie dem
Réseau national intégré de radiocommunication
pour les services de sécurité et de secours luxem-
bourgeois (RENITA) bewilligt der Gemeinderat der

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 17 JUILLET 2015

Convocation le 10 juillet 2015; documents fournis:
38 pages

Présents: Bourgmestre WEIRICH Théo,
Échevins JANS-FUSENIG Juliette, LEY Fernand
Conseillers ZAHLEN Jacques, LUDWIG Jean,
APEL Ernest, BARTHELMY Roger et SADLER
Jean-Marie

Secrétaire: SCHONS Raymond

Auditeurs: 1

1) Titres de recettes

4 titres de recettes concernant le budget 2015
pour un montant total de 14.735,42 € (vente d'un
terrain communal aux consorts TONDT de
Gostingen 4.700,00 €; taxes de chancellerie
46,00 €; vente de bois 9.681,92 €; recettes prove-
nant du centre de recyclage 307,50 €) ont été
approuvés par le conseil communal.

En vertu de l'article 20 de la loi communale, les
échevins JANS-FUSENIG J. et LEY F. ne pren-
nent pas part au vote.

(à l'unanimité)

2) Expertise sur l'intention du ministère de la Culture d'inscrire la ferme située au 30, rue Langheck à Beyren à l'inventaire supplémentaire des monuments nationaux.

Le conseil communal est d'accord avec ladite inscription.
Cependant, l'immeuble d'habitation ne peut être
utilisé que comme maison unifamiliale.

(à l'unanimité)

3) Accord avec POST sur la mise à disposition temporaire d'un champ à Gostingen (près du réservoir d'eau) afin d'installer une antenne relais (Renita)

Dans le cadre de la présidence luxembourgeoise
du Conseil de l'Union européenne et du Réseau
national intégré de radiocommunication pour les
services de sécurité et de secours luxembourgeois
(RENITA), le conseil communal accorde une mise

POST eine temporäre Zurverfügungstellung eines 225 m² grossen Grundstücks, gelegen beim Wasserbehälter in Gostingen.

An besagter Stelle wird ein fahrbarer Mast mit einer Höhe von 25 m errichtet an welchem die RENITA Sendeeinheit angebracht wird. Die POST zahlt eine jährliche Miete von 3000 €.

(einstimmig)

4) Allgemeines Verkehrsreglement: Anmietung des Informatikprogrammes RECIRC

Das vom Studienbüro SCHROEDER & ASSOCIES entwickelte Programm ermöglicht die tägliche Bearbeitung des allgemeinen Verkehrsreglements der Gemeinde Flaxweiler.

Bis Ende des Jahres wird das Programm der Gemeinde gratis zur Verfügung gestellt. Ab 2016 beläuft sich der Kostenpunkt auf 100 € pro Monat. Der Gemeinderat bewilligt die Anschaffung.

(einstimmig)

5) Beschluss im Zusammenhang mit dem Abkommen zwischen dem Staat und der katholischen Kirche.

Die am 26.1.2015 zwischen dem Staat und der katholischen Kirche unterzeichnete Vereinbarung sieht u.a. vor, dass die Gemeinden mit den Kirchenfabriken verhandeln um vor dem 1.1.2017 diejenigen Kirchengebäude zu identifizieren, die dem katholischen Kultus erhalten bleiben. Das Schöffenkollégium hatte am 5. und 11.5.2015 eine erste Versammlung mit den 4 Kirchenfabriken von Flaxweiler, Ober-Niederdonven, Gostingen und Beyren. Das Ergebnis dieser Zusammenkünfte wurde dem Gemeinderat in einer Arbeitssitzung mitgeteilt. Die Vorschläge des Schöffenkollégiums, welche in einer Vereinbarung mit den Kirchenvorständen festgehalten werden sollen, sehen vor, dass alle 5 Kirchen während den nächsten 99 Jahren dem katholischen Kultus erhalten bleiben. Alle Ländereien der Kirchenfabriken gehen in den Besitz der Gemeinde über. Die Immobilien welche ausserhalb des Bauperimeters gelegen sind, sollen weiterhin für landwirtschaftliche Zwecke genutzt werden, Grundstücke innerhalb des Bauperimeters können für den sozialen Wohnungsbau oder ähnliche Zwecke genutzt werden. Die 4 Kirchenfabriken haben ihr mündliches, prinzipielles Einverständnis hierzu gegeben.

à disposition temporaire à POST d'un terrain de 225 m², situé près du réservoir d'eau à Gostingen. À l'endroit mentionné, un pylône mobile d'une hauteur de 25 m sera érigé et auquel l'unité d'émission RENITA sera rattachée. POST payera un loyer annuel de 3000 €.

(à l'unanimité)

4) Règlement général de la circulation: location du logiciel REGCIRC

Ce logiciel développé par le bureau d'études SCHROEDER & ASSOCIES permet le traitement quotidien du règlement général de la circulation dans la commune de Flaxweiler.

Le logiciel est mis à la disposition de la commune gratuitement jusqu'à la fin de l'année. À partir de 2016, les coûts s'élèveront à 100 € par mois. Le conseil communal approuve l'acquisition.

(à l'unanimité)

5) Décision dans le cadre de l'accord entre l'État et l'Église catholique.

La convention signée le 26.1.2015 entre l'État et l'Église catholique prévoit, entre autres, que les communes entament des négociations avec les fabriques d'église afin d'identifier, avant le 1.1.2017, les églises qui restent destinées au culte catholique. Les 5 et 11.5.2015, le collège échevinal a eu une première réunion avec les 4 fabriques d'église de Flaxweiler, Ober-Niederdonven, Gostingen et Beyren. Le résultat de ces discussions a été communiqué au conseil communal lors d'une réunion de travail. Les propositions du collège échevinal, devant être consignées dans une convention avec les fabriques d'église, prévoient que les 5 églises restent destinées au culte catholique pour les 99 années à venir. Toutes les terres des fabriques d'église entrent en possession de la commune. Les biens immobiliers situés en dehors du périmètre de construction doivent servir à des fins agricoles, les terrains situés à l'intérieur du périmètre de construction peuvent être utilisés pour les logements sociaux ou à des fins similaires. Les 4 fabriques d'église ont donné leur accord de principe oral à ce sujet.

Sobald die Konvention ausgearbeitet ist wird sie den Kirchenräten und dem Gemeinderat zur Begutachtung vorgelegt. Die unterschriebene Vereinbarung muss dann vom Bistum und dem Innenminister genehmigt werden.

(einstimmig)

6) Leader+ Miselerland:

a) Genehmigung der Vereinbarung für die Jahre 2014-2020

b) Bestätigung des Gemeindevertreters (Ernest APEL)

a) Die Vereinbarung für die Jahre 2014-2020 wird vom Gemeinderat gutgeheissen.
Der finanzielle Beitrag der Gemeinde Flaxweiler beläuft sich auf 9.450,00 €/Jahr.

(einstimmig)

b) Rat Ernest APEL wird als Gemeindevertreter bestätigt.

(8 Ja-Stimmen)

7) Genehmigung der Grund- und Gewerbesteuersätze für das Jahr 2016

Für das Jahr 2016 werden dieselben Hebesätze wie für 2015 festgesetzt:

- Grundsteuer A: 300 %
- Grundsteuer B: 300 %

(einstimmig)

- Gewerbesteuer: 300 %

(einstimmig)

8) Mitteilungen und Diskussionen

- Bürgermeister WEIRICH teilt mit, dass aus budgetären Gründen die geplanten Strassenbauarbeiten in Oberdonven seitens der Strassenbauverwaltung kurzfristig abgesagt und auf ein unbestimmtes Datum verschoben wurden.

Die Erneuerung der rue Be'nert ist jedoch von dieser Massnahme nicht betroffen. Das Projekt soll weiter ausgearbeitet werden und die Arbeiten werden dann unter der Regie der Gemeinde ausgeführt.

Dès que la convention aura été élaborée, elle sera présentée pour examen aux conseils d'Église et au conseil communal. La convention signée devra alors être approuvée par l'évêché et le ministre de l'Intérieur.

(à l'unanimité)

6) Leader + Miselerland:

a) Approbation de la convention pour 2014-2020

b) Confirmation du représentant de la commune (Ernest APEL)

a) L'accord pour les années 2014 à 2020 a été approuvé par le conseil communal.
La contribution financière de la commune de Flaxweiler s'élève à 9.450,00 €/an.

(à l'unanimité)

b) Le conseiller Ernest APEL sera le représentant de la commune.

(8 votes en sa faveur)

7) Accord sur le taux de l'impôt foncier et de l'impôt commercial pour l'année 2016

Les taux de prélèvement pour l'année 2016 sont les mêmes que pour 2015:

- Impôt foncier A: 300 %
- Impôt foncier B: 300 %

(à l'unanimité)

- Impôt commercial: 300 %

(à l'unanimité)

8) Communications et discussions

- Le bourgmestre WEIRICH annonce que, pour des raisons budgétaires, les travaux de réfection de chaussée prévus à Oberdonven ont été annulés par l'Administration des Ponts et Chaussées et reportés à une date ultérieure indéterminée.

Le réaménagement de la rue Be'nert n'est cependant pas concerné par cette mesure. Le projet doit encore être élaboré et les travaux seront effectués sous l'égide de la commune.

Betreffend den sozialen Wohnungsbau in Beyren wurde vom Kulturministerium die Zusage erteilt, dass sich der Staat finanziell an verschiedenen Arbeiten beteiligen wird (Natursteinrahmen und Treppen, Fassade, Fenster, Türen, Dacharbeiten u.s.w.).

Das Kulturzentrum in Flaxweiler wurde in Zusammenarbeit mit den dort ansässigen Vereinen geräumt.

Bei der Gemeindeverwaltung ist eine Beschwerde eingegangen betreffend den Vizinalweg „Laafgruew“. Hier soll es zeitweise zu einem grossen Verkehrsaufkommen kommen und die zugelassene Geschwindigkeit soll nicht respektiert werden. Der technische Dienst wird dort eine Messuhr aufstellen um das Verkehrsaufkommen sowie die Geschwindigkeiten zu messen. Danach soll reagiert werden.

- Schöffe LEY, Gemeindevertreter beim SIDERE, informiert die Räte über ein Schreiben des Wassersyndikates, dass während der letzten warmen Tage, 9 Gemeinden ihr beim Syndikat reserviertes, maximales Wasservolumen (capacité réservée) überschritten haben. Dadurch wurde ebenfalls die capacité réservée des SIDERE beim Syndikat SEBES um über 1500 m³ überschritten. (9800 - 11343 m³). Ohne triftigen Grund für diese Überschreitungen werden Strafzahlungen fällig. Die Gemeinde Flaxweiler ist hiervon nicht betroffen.

- Rat APEL wünscht, dass die Bürger der Gemeinde daran erinnert werden, dass das Altpapier nicht lose, sondern gebündelt oder in Kartonkisten für die Papiersammlung bereit gestellt werden soll.

- Rat BARTHELMY informiert, dass auf dem Weg zu den Quellen auf dem „Widdebiereg“ Tannenäste auf die Strasse ragen. Das Schöffenkollégium klärt über die Hintergründe dieses langjährigen Ärgernisses auf.

- Rat SADLER will wissen ob im Rahmen der Überarbeitung des allgemeinen Bebauungsplanes der Gemeinde seitens des „Sites et Monuments“ Gebäude zurückbehalten wurden, die als schützenswert eingestuft werden sollen. Bürgermeister WEIRICH informiert, dass eine Begehung der einzelnen Ortschaften mit den

Pour ce qui est de l'immeuble de logements sociaux situé à Beyren, le ministre de la Culture a confirmé que l'État apporterait une contribution financière pour divers travaux (encadrements en pierre naturelle et escaliers, façade, fenêtres, portes, travaux de toiture, etc.).

Le centre culturel de Flaxweiler a été démeublé en collaboration avec les clubs qui occupent le bâtiment.

Une plainte est parvenue à l'administration communale à propos du chemin vicinal «Laafgruew». Celui-ci est par moments fort fréquenté et la vitesse autorisée n'est pas respectée. Le service technique va y placer un appareil de mesure afin de mesurer le volume de trafic et les vitesses. Après analyse des résultats, la commune va réagir.

- L'échevin LEY, représentant de la commune auprès du SIDERE, informe les conseillers d'un courrier reçu du syndicat des eaux. Durant la vague de chaleur, 9 communes ont dépassé leur capacité d'eau maximale réservée auprès du syndicat. En conséquence, la capacité réservée du SIDERE a également été dépassée auprès du syndicat SEBES de plus de 1500 m³. (entre 9800 et 11343 m³). Si ces excès ne sont pas justifiés par une raison valable, des amendes sont exigibles. La commune de Flaxweiler n'est pas concernée par ce problème.

- Le conseiller APEL souhaite que l'on rappelle aux citoyens de la commune que les vieux papiers ne peuvent pas être déposés librement, mais qu'ils doivent être ficelés ou disposés dans des boîtes en carton le jour de la collecte.

- Le conseiller BARTHELMY informe que des branches de sapin se trouvent sur le chemin menant aux sources «Widdebiereg». Le collège échevinal explique les raisons de cet éternel problème.

- Le conseiller SADLER veut savoir si, dans le cadre du remaniement du plan général d'aménagement de la commune, des bâtiments à classer comme bâtiments protégés ont été pris en compte. Le bourgmestre WEIRICH informe qu'une visite des différents sites a eu lieu avec les responsables de la commission de protection des monuments,

Verantwortlichen der Denkmalschutzbehörde stattgefunden hat, dass jedoch kein Bauwerk zurückbehalten wurde welches klassiert werden soll. Im Rahmen der Revision des PAG müssen zuerst Kriterien ausgearbeitet werden gemäss denen ein Gebäude als schützenswert anzusehen ist.

- Rat SADLER will wissen weshalb die Schulkinder in Oberdonven auf der gegenüberliegenden Strassenseite der Bushaltestelle auf den Schulbus warteten.

Da das Schulsyndikat BILLEK zuständig für den Schultransport ist, antwortet die Präsidentin, Schöffe JANS-FUSENIG, dass die Schulbusbegleiterin die Kinder auf die andere Strassenseite geführt hat da eine Einwohnerin, welche unmittelbar neben der Bushaltestelle wohnt, sich wegen dem Lärm der Kinder beschwert hat.

Die Schulbusbegleiterin wurde angewiesen dies aus Sicherheitsgründen in Zukunft zu unterlassen.

- Rat SADLER bemängelt, dass sich die „rue de l'Eglise“ in Oberdonven wegen der zahlreichen Privatanlüsse an das Wasser- und Kanalnetz in einem schlechten Zustand befindet.

Bürgermeister WEIRICH erklärt, dass alle Neubauten noch nicht abgeschlossen sind und dass besagte Strasse von der Strassenbauverwaltung erneuert werden sollte. Leider wurden diese Arbeiten nun aus budgetären Gründen gestrichen.

- Rat SADLER bemerkt, dass sich das an der Kreuzung „rue Buurg / rue Sangels“ in Gostingen gelegene Gemeindeeigentum in einem bedauerlichen Zustand befindet.

Bürgermeister WEIRICH erklärt, dass die anstossende Nachbarimmobilie zum Verkauf anstehe. Es wurden bereits mehrere Gespräche mit dem Eigentümer sowie interessierten Investoren geführt. Jegliche Vorschläge zur Verbesserung der aktuellen Situation sind willkommen, sei es Neubau, Tausch oder Verkauf.

Das Primärziel der Gemeinde, sprich die Erhöhung der Verkehrssicherheit, sei durch den Ankauf und den Abriss des Hauses an besagter Stelle erreicht worden.

- Schöffe JANS-FUSENIG erklärt dass der Schulinspektor Pierre REDING einen Posten im Unterrichtsministerium angenommen hat.

mais qu'aucun ouvrage n'a été retenu pour être classé. Dans le cadre de la révision du PAG, il faut d'abord élaborer des critères selon lesquels un bâtiment est considéré comme «à classer».

- Le conseiller SADLER souhaite savoir pourquoi les élèves de l'école d'Oberdonven attendaient le bus scolaire de l'autre côté de la route, à savoir en face de l'arrêt de bus.

Étant donné que le syndicat scolaire BILLEK est compétent en matière de transport scolaire, la présidente, l'échevin JANS-FUSENIG répond que l'accompagnatrice scolaire a emmené les enfants de l'autre côté de la route car une habitante vivant à proximité immédiate de l'arrêt de bus se plaignait du bruit fait par les enfants. Il a été demandé à l'accompagnatrice scolaire de ne plus le faire à l'avenir pour des raisons de sécurité.

- Le conseiller SADLER dénonce le fait que la rue de l'Eglise à Oberdonven se trouve dans un mauvais état en raison des nombreux raccordements privés au réseau des eaux et au réseau de canalisation. Le bourgmestre WEIRICH explique que toutes les nouvelles constructions ne sont pas encore terminées et que la rue en question devra être remise en état par l'Administration des Ponts et Chaussées. Malheureusement, ces travaux ont été suspendus pour des raisons budgétaires.

- Le conseiller SADLER fait remarquer que la propriété communale située au carrefour des rue Buurg et Sangels à Gostingen se trouve dans un état lamentable.

Le bourgmestre WEIRICH explique que le bien immobilier adjacent est à vendre. Plusieurs discussions ont déjà eu lieu avec le propriétaire et avec des investisseurs intéressés. Toute proposition visant à améliorer la situation actuelle est la bienvenue, que ce soit une reconstruction, un échange ou une vente.

La priorité de la commune, à savoir une amélioration de la sécurité routière, a été atteinte par l'acquisition et la démolition du bâtiment se trouvant à l'endroit précité.

- L'échevin JANS-FUSENIG explique que l'inspecteur scolaire Pierre REDING a accepté un poste au ministère de l'Éducation.

Die Gemeinde bedankt sich bei Herrn REDING für die hervorragende Zusammenarbeit in den letzten Jahren.

La commune remercie Monsieur REDING pour l'excellente collaboration de ces dernières années.

NEUES ELEKTRO-FAHRZEUG FÜR DEN TECHNISCHEN DIENST DER GEMEINDE



MANIFESTATIONSKALENNER

- 25.09.2015 Mullenowend, Gostingen, Festsall
Org.: Fanfare Gostingen-Beyren
- 11.10.2015 Hierschtfest, Niederdonven, Festsall
Org.: Dösch Tennis Gemeng Fluessweiler
- 20.11.2015 Träipenowend, Flaxweiler
Org.: Dösch Tennis Gemeng Fluessweiler
- 21.11.2015 Kiermesbal, Gostingen, Festsall
Org.: Sapeurs Pompiers

Mitteilung unter der Verantwortung der jeweiligen Vereine

Mitteilung vom «Ministère du Développement durable et des Infrastructures»

In einem Rundschreiben informiert das Ministerium dass es verboten ist, Wasser aus Bächen und Flüssen zu entnehmen. Des weiteren sind besondere Vorsichtsmassnahmen in Wäldern geboten um Waldbrände zu vermeiden.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de la gestion de l'eau

Lettre aux administrations communales

Concerne :

Sécheresse : La prudence est de mise

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

Vu la situation sévère d'étiage dans les cours d'eau pour le moment, nous appelons la population à ne pas prélever de l'eau dans les eaux de surface afin de ne pas compromettre davantage la survie des organismes aquatiques et d'engendrer une dégradation partiellement irréversible de la qualité des eaux de surface.

Minima critique pour faune et flore aquatiques atteints

En effet, à cause des températures exceptionnellement élevées et l'absence de précipitations notables et persistantes, il existe actuellement une tendance accrue d'étiages. Or, ce ne sont pas seulement les plantes du jardin qui manquent d'eau, mais l'ensemble de la faune et de la flore du milieu fluvial est touché. Les débits des cours d'eau ont atteint des minima critiques pour la survie des organismes aquatiques.

Aussi, tout enlèvement supplémentaire d'eau devient préjudiciable pour la survie de ces organismes. Parallèlement, les pressions exercées par des charges polluantes qui sont déversées dans nos cours d'eau demeurent pendant la phase estivale. Par contre, comme le débit des cours d'eau diminue, la concentration des charges polluantes dans l'eau augmente étant donné que l'effet de dilution est moindre et partant la qualité de l'eau subit une dégradation sensible.

Distribution d'eau potable non affectée

L'Administration de la gestion de l'eau tient à rappeler que de toute façon le prélèvement d'eau est soumis à autorisation et que pendant les temps d'étiages, le prélèvement d'eau dans les eaux de surface est interdit, sauf dans des cas spécifiques dont les modalités sont définies par arrêtés ministériels.

Nous tenons à souligner que la distribution d'eau potable par le réseau n'est actuellement pas affectée par les conditions météorologiques, mais qu'une utilisation raisonnable de cette ressource précieuse demeure d'actualité.

Mesures de prudence contre le feu en forêt

Le Département de l'environnement rappelle de même qu'il existe actuellement un risque accru d'incendie en forêt. Il est donc primordial de faire preuve d'une vigilance accrue en forêt pendant cette période de sécheresse d'autant plus que la plupart des incendies sont provoqués par l'homme.

La lutte contre l'incendie commence donc par la prudence : éviter de faire du feu dans les forêts, éviter de jeter des objets en ignition telles que des cigarettes, éviter de laisser des morceaux de verre qui parfois font loupe et déclarent le feu, stationner votre voiture uniquement sur des surfaces non combustibles, bitumées ou empierrées. Informez les services de secours dès l'apparition de nuage de fumée en appelant le 112.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Environnement



Carole Dieschbourg



Per Klick zu den ökologisch besten Produkten!

Einen Überblick an energiesparenden Produkten bietet das Webportal www.oekotopten.lu. Dem Verbraucher stehen über 20 verschiedene Produktkategorien in den Bereichen Haushalt und Arbeit zur Verfügung.

Jeder Einzelne von uns kann durch sein Kaufverhalten einen wichtigen Beitrag zu einem nachhaltigen Konsum leisten, indem er bewusst auf energieeffiziente und umweltschonende Produkte achtet. So kann man z.B. beim Ersetzen eines älteren Kühlschranks oder einer alten Heizungspumpe durch ein besonders energiesparendes Gerät den Energieverbrauch erheblich senken. Auch für andere Geräte lohnt ein B(K)lick auf „Oekotopten.lu“. Hier findet man eine Menge verschiedener Haushaltsmaschinen, Produkte für energieeffizientes Bauen, umweltschonende Autos und Pedelecs mit besonders großer Reichweite, und und und ...

Durch den Kauf energiesparender Produkte tragen Sie zur Einsparung von Energie und CO₂ bei, entlasten die Umwelt und schonen auch Ihre Brieftasche.

Oekotopten-Partnergeschäfte bieten eine Vielfalt an energiesparenden Geräten, ausgezeichnet mit dem Oekotopten-Label. Des Weiteren finden Sie auf unserer Homepage zahlreiche Verbrauchertipps und News über nachhaltige Produkte und umweltbewussten Lifestyle.

www.oekotopten.lu ist eine Initiative des Mouvement Écologique, des Oeko Zenter Pafendal und des Ministeriums für nachhaltige Entwicklung und Infrastrukturen



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Département de l'Environnement



Co-funded by the Intelligent Energy Europe
Programme of the European Union



Les produits les plus écologiques en un clic !

Le portail www.oekotopten.lu permet au consommateur de découvrir de manière conviviale une large offre en produits écologiques, divisés en plus de 20 catégories, couvrant tant le domaine du « ménage » que celui du « travail ».

Avec le bon comportement d'achat, en optant de façon ciblée pour des produits qui ont une efficacité énergétique prouvée et qui sont respectueux de l'environnement, chaque consommateur peut apporter une contribution significative à la consommation durable. Ainsi, les appareils écologiques nouvelle génération qui viennent remplacer un vieux réfrigérateur ou encore une pompe de chauffage surannée, contribuent à réduire nettement la consommation d'énergie. Un coup d'œil ou de souris sur Oekotopten.lu est assurément profitable, puisque vous y découvrirez bien d'autres produits encore, comme les appareils électroménagers, les matériaux de construction écologique, les voitures vertes ou ... les vélos à assistance électrique ayant une importante autonomie. La liste est longue, très longue.

En achetant des produits écologiques, vous contribuez à réduire la consommation d'énergie et de CO₂, et, au-delà, à ménager l'environnement et votre portefeuille !

Les commerces-partenaires d'Oekotopten vous offrent un large éventail de produits économes en énergie, facilement identifiables grâce au label distinctif Oekotopten. Et sur notre homepage, vous pouvez découvrir de nombreux astuces et de précieuses informations, régulièrement actualisées, sur les produits écologiques et les modes de vie écoresponsables.

www.oekotopten.lu est une initiative du Mouvement Écologique, de l'Oeko Zenter Pafendal et du Ministère du Développement durable et des Infrastructures



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Département de l'Environnement



Co-funded by the Intelligent Energy Europe
Programme of the European Union



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Service de la formation professionnelle

Action locale pour jeunes



L'Action locale pour jeunes est le service du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse qui offre information et accompagnement aux jeunes

- qui se trouvent en transition de l'école à la vie professionnelle, ou
- qui ont quitté l'école sans avoir obtenu de diplôme, ou
- qui cherchent un poste d'apprentissage, ou
- qui veulent s'informer sur les offres de formation initiales et continues.

ALJ Grevenmacher
15, route de Trêves
L-6793 Grevenmacher

Tél: 748612
alj-wass@education.lu

N'hésitez pas à demander notre soutien en prenant un rendez-vous par téléphone.

Nicole Mich
ALJ Grevenmacher

Die Action locale pour jeunes ist eine Dienststelle des Ministeriums für Bildung, Kinder und Jugend welche Jugendliche berät und begleitet, wenn sie

- sich im Übergang zwischen Schule und Berufsleben befinden, oder
- die Schule ohne Abschluss verlassen haben, oder
- eine Lehrstelle suchen, oder
- sich allgemein über die Angebote der luxemburger Schulen informieren wollen

ALJ Grevenmacher
15, route de Trêves
L- 6793 Grevenmacher

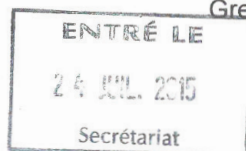
Tél: 748612
alj-wass@education.lu

Zögern Sie nicht unsere Hilfe in Anspruch zu nehmen indem Sie per Telefon einen Termin mit uns absprechen.

Nicole Mich
ALJ Grevenmacher



Grevenmacher, le 23 juillet 2015



Concerne : **Offre des cours du soir pour adultes 2015-16**

Madame la bourgmestre,
Monsieur le bourgmestre,

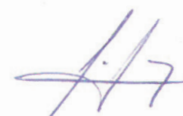
J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe un relevé des cours du soir pour adultes organisés par le Maacher Lycée et offerts pendant l'année scolaire 2015-16 au Maacher Lycée à Grevenmacher ainsi que dans certaines communes de la région de l'Est.

Je vous saurais gré de porter l'offre en question à connaissance de vos citoyens intéressés, p.ex. par votre bulletin communal.

De même, je vous prie de les informer sur les modalités d'inscription disponibles sur notre site Internet www.maacherlycee.lu où une inscription « en ligne » est directement possible jusqu'au 30.09.2015, sous réserve d'une disponibilité de places.

Les personnes ne désirant pas profiter de cette possibilité d'inscription, respectivement les personnes ayant des questions quant au cours du soir, peuvent s'adresser à Mme Annette STRENG (tél. : 750665-5405 - ou bien annette.streng@mlg.lu), après le 30 août 2015

En vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Madame la bourgmestre, Monsieur le bourgmestre, l'expression de mes sentiments très distingués.


Gilles ESTGEN
Directeur